



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 9 décembre 2019

#Chiffre

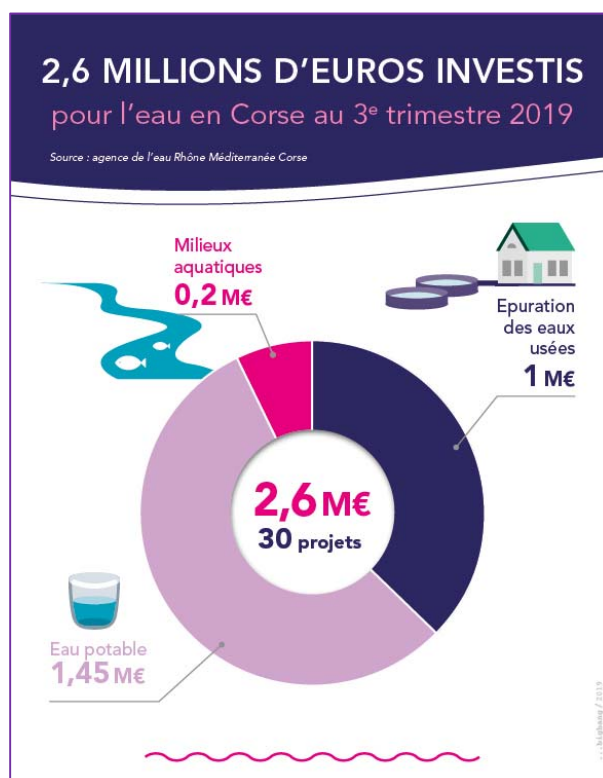
Le chiffre : 2,6 millions d'euros investis au 3^{ème} trimestre 2019 en Corse pour des projets en faveur de l'eau

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse aide les collectivités de Corse à améliorer leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

Au 3^{ème} trimestre 2019, elle a accordé **2,6 millions d'euros d'aides financières** pour soutenir **30 projets**.

- **54% de ces aides (1,4 M€)** sont consacrés à **l'alimentation en eau potable** : études et travaux de réhabilitation ou renouvellement de captages, canalisations, réservoirs ou dispositifs de traitement,
- **38% (1 M€)** vont à la mise à niveau des **systèmes d'assainissement**, dont 0,2 M€ pour les stations d'épuration et 0,8 M€ pour les études et les réseaux,
- Les **8% restants (0,2 M€)** bénéficient à la **préservation et restauration des milieux aquatiques**.

💧 **3 projets remarquables en Corse au 3^{ème} trimestre 2019**



Elaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) des bassins versants de la Gravona, du Prunelli et des golfes d'Ajaccio et de Lava

La **Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien (CAPA)** est désignée structure porteuse du Sage « Gravona, Prunelli, golfes d'Ajaccio et de Lava », qui couvre un territoire de 25 communes (plus de 92 000 habitants) et trois intercommunalités. A ce titre, elle assure l'animation et la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration de cet outil réglementaire de planification, qui vise la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La CAPA a décidé de faire appel à un prestataire externe pour la rédaction des documents du SAGE, leur analyse et sécurisation juridique, ainsi que pour l'animation des phases de concertation et de consultation. Pour la réalisation de ces prestations, la collectivité bénéficie d'une **aide de l'agence de l'eau de 72 000 €** (50% du coût de l'opération).

Réduction des fuites sur le réseau d'eau de Santa Maria Poghju

Le **syndicat intercommunal de la Casinca** à Moriani poursuit la mise à niveau de son réseau d'eau potable. Il remplace sur environ 1,8 kilomètre la canalisation de distribution qui permet le transfert de l'eau vers le réservoir principal de Santa Maria Poghju. Cette canalisation en fibro-ciment est sujette à de nombreuses casses et les économies d'eau attendues sont estimées à 20 000 m³ par an. L'agence de l'eau attribue au

syndicat **une subvention de 406 700 €**, soit 70% du montant des travaux.

Mise à niveau des équipements d'eau et d'assainissement à Méria

La commune de Méria va raccorder les eaux usées du village, dépourvues de traitement, sur la station d'épuration dont elle dispose sur le secteur de La Marine. Les travaux comprennent la réhabilitation du réseau actuel du village, la mise en place d'une canalisation de transfert jusqu'à l'ouvrage de traitement (1,1 kilomètre), ainsi que des aménagements ponctuels sur la station d'épuration de la Marine.

Par ailleurs, la commune doit réaliser une réhabilitation complète des deux réservoirs d'eau potable du village et de la Marine, en très mauvais état, ainsi que l'installation de deux unités de traitement par chlore liquide et de deux unités de contrôle et d'alerte avec pose de compteurs.

Pour l'ensemble de ces travaux, la collectivité reçoit **une subvention de 540 050 € de l'agence de l'eau, dont 378 350 € pour l'assainissement et 161 700 € pour l'eau potable** (70% du coût des projets).

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour attribuer les aides financières dans le cadre du programme d'intervention « Sauvons l'eau 2019-2024 » qui investit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini • 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com